



LES MONTILS le 25 août 2021

**OBJET : MODALITES DE REINSCRIPTION A L'ECOLE DE MUSIQUE
POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021**

Madame, Monsieur,

Deux possibilités de réinscription s'offrent à vous et sont à réaliser au plus tard le 6 septembre 2021 :

- **vous inscrire en ligne sur le site d'Agglopolys**

[dans l'onglet « démarches en ligne » du site agglopolys.fr](#)

- **ou adresser les documents énumérés ci-dessous:**

- la fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie et signée,
- un justificatif de votre domicile,
- une photocopie des pages 1 et 2 du ou des dernier(s) avis d'imposition de votre foyer ou votre (s) justificatif(s) d'impôt sur le revenu que vous pouvez télécharger sur votre espace personnel au www.impots.gouv.fr

à l'adresse suivante : Orchestre d'Harmonie des Montils,

Patrick LEPAIN, Directeur de l'école de musique,

9 place de l'Eglise, 41120 FOUGERES SUR BIEVRE

Nous appliquons la tarification d'Agglopolys basée sur le quotient familial fiscal calculé de la manière suivante :

Quotient familial fiscal = Revenu fiscal moyen mensuel (1) / Nombre de parts (2)

(1) Revenu fiscal moyen mensuel = Revenu fiscal de référence (sur avis d'imposition) / 12

(2) Nombre de parts dépend de la composition de votre foyer

Le tableau récapitulatif des différentes tranches de quotient figure au verso de la fiche d'inscription ci-jointe.

En cas de non transmission de votre avis d'imposition, la tranche la plus élevée sera appliquée.

Pour régler votre cotisation annuelle et valider votre inscription nous vous demandons de vous présenter aux permanences d'inscription que nous organisons :

- **le mercredi 1er septembre, au siège de l'école de musique Salles Bel Air, de 14h à 18h30,**
- **le samedi 4 septembre, de 14h30 à 18h, dans le cadre du Forum des Associations, organisé dans la cour de l'ancienne école élémentaire, Place des Anciens Combattants d'AFN,**
- **le mercredi 8 Septembre, au siège de l'école de musique Salles Bel Air, de 14h à 18h30.**

Les jours et heures de cours vous concernant seront les suivants :

- formation musicale : le lundi ou le mardi pour les élèves débutants (17h30) et le mercredi après-midi pour les autres niveaux,
- cours individuel d'instrument est fixé (jour et heure) avec le professeur .

A cet effet une rencontre - parents - élèves - professeurs de l'école de musique - est prévue le vendredi 10 septembre à partir de 18 h, Salles Bel Air, salle 4, pour fixer l'heure de votre cours individuel d'instrument.

Dans l'attente de vous revoir en septembre, recevez, «civilité», l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur de l'Orchestre d'Harmonie

La Présidente de l'Orchestre d'Harmonie

Patrick LEPAIN

Françoise MICELI